

Tout roule à Puteaux !



Totem de menues réparations, stations de gonflage en libre service, triporteurs... Des engagements de campagne tenus et déjà mis en oeuvre.

Véritable vedette du déconfinement, le vélo devient peu à peu l'un des transports privilégiés des Français.

Bénéfique pour la santé et l'environnement, accessible à tous et rapide, le deux-roues favorise également le respect de la distanciation sociale en période de crise sanitaire. Consciente de ces enjeux, la ville de Puteaux poursuit sa politique volontariste en faveur de la bicyclette, convaincue qu'elle sera la petite reine des mobilités urbaines et durables de demain.

Pour se mettre en selle

o 3 triporteurs à assistance électrique mis à disposition

Proposées en location à la demi-journée, à la journée et pour les week-ends, ces nouvelles voitures familiales à pédales, équipées d'une cape de pluie, d'un auvent, de coussins ainsi que de sièges adaptés aux enfants, emmènent les Putéoliens où ils le désirent.

o Des aides pour l'achat d'un vélo mécanique ou à assistance électrique

La Ville offre une subvention fixée à 25% du prix d'achat d'un vélo mécanique ou à assistance électrique (ou kit de motorisation) et de ses équipements (casque, antivol, sacoches, siège bébé...) et dans la limite de 300EUR TTC.

Pour ne pas perdre les pédales

o Des équipements en libre-service et gratuit pour entretenir son vélo à tout moment

- 1 « totem de réparation » initié par le budget participatif mis en place, rue Jules Verne. Cette borne permet d'effectuer de petites réparations sur son vélo en toute autonomie, grâce aux outils mis à disposition.

Un second totem sera installé prochainement dans la rue Rouget de Lisle.

- 2 stations de gonflages installées rue Rouget de Lisle et rue Jules Verne.

Une troisième station verra le jour aux abords de l'Hôtel de Ville avant la fin de l'année.

Pour prendre l'air en deux-roues

o De nouvelles pistes cyclables pour rouler en toute liberté

En lien avec le Département, la ville de Puteaux développe son réseau cyclable afin d'apaiser la circulation, préserver l'espace public, tout en participant activement à réduire les émissions de gaz à effet de serre :

- Pont Sadi Carnot **50 mètres**
- Pont de Puteaux **350 mètres**
- Du rond-point des Bergères jusqu'au quartier de la Rose de Cherbourg **1 000 mètres**
- Du rond-point de la Liberté jusqu'à la rue Parmentier **1 650 mètres**

o De nouveaux aménagements cyclables... pour circuler en toute sécurité

- 19 « sas » de sécurité permettent aux cyclistes de se placer devant les automobilistes à un carrefour à feux tricolore.

- 10 feux tricolores réservés aux vélos supplémentaires, faciliteront et sécuriseront la traversée des carrefours à feux tricolores lorsque les cyclistes emprunteront un contresens cyclable.

o Des stationnements vélos... pour garer son vélo en toute sérénité

- 454 emplacements sont répartis à Puteaux avec notamment 26 arceaux « Nevada » installés ces dernières semaines aux abords du Conservatoire et de l'école Voltaire, près de l'accueil de loisirs Petits Princes et devant la résidence Bellerive.

Sans oublier... Un rack à vélo de 30 places, accessible à tous dans le parking de l'Hôtel de Ville.

Votre contact

Direction de la communication

Mairie de Puteaux

01 46 92 92 92

presse@mairie-puteaux.fr